

HOMÉLIE DU 5ÈME DIMANCHE DE CARÊME

Année C - Dimanche 3 avril 2022

Par le Père Alfred TENDENG

Chers frères et sœurs, une semaine nous sépare du dimanche de la Passion. Le début de l'évangile de Jean de ce 5^{ème} dimanche du carême (*cf. Jn 8, 1-11*), nous le fait entrevoir. Le contexte qu'il décrit est celui d'un procès. Mais de quel procès s'agit-il en effet ? Est-ce vraiment celui de la femme adultère ? La loi mosaïque est claire à ce sujet : « *Tu ne commettras pas d'adultère* » (*Ex 20, 14 ; Dt 5, 18*). Le livre du Lévitique prévient en ces termes : « *Quand un homme commet l'adultère avec la femme de son prochain, ils seront mis à mort, l'homme adultère aussi bien que la femme adultère.* » (*Lv 20, 10*). Dès lors, on est en droit de se demander où est donc l'homme puisque la femme a été prise en flagrant délit. Mais les accusateurs ne s'en préoccupent pas. Après avoir exposé les faits ils ordonnent aussitôt la sentence : « *Moïse nous a ordonné de lapider ces femmes-là. Et toi, que dis-tu ?* » Il est clair maintenant que dans cette affaire c'est Jésus que les scribes et les pharisiens cherchent à atteindre. Leur projet machiavélique révèle leur cruauté et hypocrisie. « *La scène est dramatique, dit Benoît XVI, : des paroles de Jésus dépend la vie de cette personne, mais aussi la vie de Jésus lui-même. Les accusateurs hypocrites, en effet, feignent de lui confier le jugement alors que c'est Lui qu'ils veulent accuser et juger.* »

Curieusement, Jésus ne dit mot. Qu'est-ce qu'il peut bien être en train d'écrire ? On ne le sait pas. Il semble évident que son silence visait à faire réfléchir ces accusateurs comme par ailleurs ceux déchainés de la scène de la passion devant lesquels il observera la même attitude. Il garde donc le silence pour leur permettre de prendre conscience de leur aveuglement et égarement. Cette prise de conscience éclairée par la douceur de la miséricorde du Seigneur évite à tout pécheur de s'enliser dans le mal en lui permettant de se tourner avec confiance vers Celui qui donne la vie en surabondance (*Cf. Jn 10,10*). Dans ce sens, le doigt de Jésus qui écrit sur le sol fait penser à la semence jetée en terre (*Cf. Ps 125 (126)*) qui passera par l'extraordinaire étape de la germination, dans le plus secret de la vie du sol, permettant entre autres un bon fonctionnement de l'écosystème et

favorisant une biodiversité. Le prophète Isaïe dans la deuxième lecture en fait allusion en témoignant de la présence salutaire de Dieu auprès de son peuple : « *Voici que je fais une chose nouvelle : elle germe déjà, ne la voyez-vous pas ?* » (Is 43, 16-21)

Revenons à l'évangile. Si le silence de Jésus n'a pas permis aux accusateurs de cette pauvre femme d'emprunter le chemin intérieur qui aboutit à la conversion, ses paroles vont permettre d'abattre le mur de la haine et de l'hypocrisie : « *Celui d'entre vous qui est sans péché, qu'il soit le premier à lui jeter une pierre.* » Autrement dit : soyez juges de vous-mêmes. Ces paroles de notre Seigneur interpellent notre cohérence, notre attitude et nos jugements. Sommes-nous prêts dans nos familles, nos paroisses, nos lieux de travail, notre société... à suivre le Christ qui a répondu à la haine par l'amour et qui offre le pardon même à qui ne le demande pas ? Sommes-nous disposés comme Paul à nous laisser saisir par Lui qui nous justifie en nous ajustant par sa grâce dans l'amour indéfectible du Père ?

En ce temps de carême, cet évangile nous enseigne que le Christ est venu nous révéler que le pécheur occupe une place de choix dans l'amour trinitaire. En revanche, Jésus reste intransigeant face au péché : « *Va, et désormais ne pêche plus.* » Cette invitation faite à la femme à ne plus pécher doit être entendue par chacun de nous comme un appel à puiser dans les sacrements, spécialement l'eucharistie et la confession les ressources véritables pour lutter efficacement contre le péché et pour accueillir toujours davantage la grâce de l'humilité et de la sainteté. Sainte montée vers Pâques !